HONIG

AGENCE IMMOBILIÈRE INTERNATIONALE

www.alberthonig.com

HONORAIRES

5 % TTC du prix de la vente
Minimum de perception 6.000 € TTC

Nous travaillons en réseau avec une dizaine d'agences.
Le montant de l'honoraire d'un mandat délégué est celui du mandat principal.

Tous les prix affichés sont honoraires d'agence inclus

Carte Professionnelle N° 2006/34/1026 à la Préfecture de l'Hérault
Siret: 428 105 852 00019

FNAIM